

Bulletin d'inscription

Stage d'écriture créative et yoga

Sur l'île d'Amorgos

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :rue.....

Code postal : Ville..... Pays.....

TELEPHONE :

EMAIL :

- Je m'inscris au stage d'écriture créative et yoga à Amorgos du 21 au 26 septembre 2022.

Rappel tarif du stage : 720€

- Je verse 350€ d'arrhes :

- par virement (IBAN : FR50 2004 1010 0826 1626 1B02 962 - BIC : PSSTFRPPMAR - Titulaire du compte : L ETINCELLE VOYAGER ECRIRE S EPANOUIR). Merci de préciser votre nom et la référence : Stage Amorgos 2022.
- par chèque à l'ordre de l'association EVES

- Je réglerai mon hébergement directement auprès de la pension Askas (www.askaspension.gr) qui se trouve à Aigiali.

- En cas de possibilité, je souhaiterais partager une chambre.

Date :

Signature :

Si vous faites un virement, il vous suffit d'envoyer le bulletin d'inscription à info@etincelle.gr

Si vous faites un chèque, le bulletin est à poster à l'adresse suivante :
Association L'étincelle, 68 rue des Dominicaines, 13001 MARSEILLE.

Déroulé du stage

- Mercredi 21 septembre : accueil à l'hôtel l'après-midi (ou au bateau, si vous arrivez à 1h du matin le 22 septembre avec le Blue Star ferry).
- Jeudi 22 au lundi 26 septembre : cinq jours d'ateliers d'écriture qui seront l'occasion de découvrir l'île, ainsi que trois cours de yoga. Clôture du stage le 26 au soir par un délicieux dîner en taverne.

Le stage inclus :

- Six repas (sans l'alcool).
- La participation à tous les ateliers et excursions sur l'île.
- Les tapis, coussins et couvertures pour les ateliers yoga.
- Conseils et assistance pour l'organisation de votre voyage et de vos loisirs sur place.
- L'adhésion annuelle de 10€ à l'association « L'étincelle. Voyager, écrire, s'épanouir ».

Attention, ne sont pas compris dans ce tarif :

L'hébergement (l'association s'occupe simplement de réserver votre place).

Les billets d'avion pour Athènes (ou Santorin), les transferts, les traversées en bateau, un repas par jour et les pauses cafés, vos déplacements sur l'île en dehors des excursions prévues ainsi que tous services non mentionnés au programme.

Assurance

L'association a une assurance qui vous couvre pendant les activités du stage, mais pas pendant vos temps libres, ni votre voyage pour vous rendre à Amorgos. Veillez à prendre une assurance de voyage, par exemple avec votre billet d'avion.

Arrhes

En cas de désistement de votre part plus de 4 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursés à hauteur de 300 €.

En cas de désistement de votre part plus de 2 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursés à hauteur de 150€.

En-dessous de 2 mois, les arrhes ne pourront pas être remboursés.

Politique COVID 19

En raison de la situation sanitaire encore incertaine, l'association rembourse les acomptes versés en cas d'annulation du stage due au Covid 19. Un nouveau stage sera immédiatement reprogrammé : en laissant vos arrhes, vous êtes prioritaire pour ce stage ou un autre.

Solde du stage

Le solde sera à régler avant le 9 septembre 2022. Passée cette date, il ne pourra être remboursé en cas de désistement de votre part.